



Vendredi 26 mai 2023

En région Hauts-de-France, le photovoltaïque donne une nouvelle énergie aux circuits-courts

La Convention Régionale Solaire Agricole Hauts-de-France signée le 25 mai entre la Chambre d'Agriculture et la Région Hauts-de-France vise à accompagner les agriculteurs dans leur transition énergétique. L'énergie verte produite par les exploitations agricoles offre de sérieux atouts : une compétitivité maintenue, un bilan carbone réduit et des circuits-courts valorisés.

Installés sur les toitures des bâtiments agricoles, les panneaux photovoltaïques produisent en circuit-court l'énergie indispensable au fonctionnement de l'exploitation. En moyenne, une exploitation équipée voit sa facture énergétique réduite de 20 à 30%. Une économie de taille pour les exploitations qui peuvent ainsi contenir l'inflation. Etienne VANTORRE, co-gérant de la Ferme du Pré-Molaine située à Ablain St Nazaire dans le Pas-de-Calais a investi dans le photovoltaïque pour maintenir la compétitivité de ses produits locaux à travers un modèle d'autoconsommation. Depuis 2 ans, son plus récent bâtiment destiné au stockage de pommes de terre et d'aliments accueille près de 300 m² de panneaux photovoltaïques. Une production d'énergie qui lui permet aujourd'hui de continuer son activité de transformation porcine et de vente directe à la ferme. Actuellement, l'énergie solaire régionale produite en agriculture représente 0,74%, l'ambition est d'atteindre 8 % d'ici 2031.

L'accompagnement et le conseil au cœur de la convention solaire 2023-2025

Après le succès du premier salon régional dédié au photovoltaïque et au solaire thermique agricoles, « Solar'agri Day », qui s'est tenu au mois de mars 2023, la Région veut renforcer l'accompagnement des agriculteurs dans le développement des projets d'énergies solaires photovoltaïques. « *La présence massive d'agriculteurs lors de ce salon confirme l'engouement et la volonté du monde agricole de contribuer aux enjeux du développement des énergies renouvelables et sa contribution au changement climatique* » atteste Laurent DEGENNE, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Le programme de la Convention Régionale Solaire Agricole s'articule autour de 7 thématiques axées, notamment, sur du soutien, de l'accompagnement, du conseil ou encore du partage d'expérience. La visite d'émergence conduite par un conseiller expert des Chambres d'agriculture Hauts-de-France permettra notamment d'évaluer les capacités de production et d'autoconsommation afin d'orienter l'exploitant vers la meilleure stratégie adaptée à sa situation. Le suivi technico-économique de centrales photovoltaïques en autoconsommation par filière de production est un point essentiel de la réussite de chaque projet.

« La transition énergétique est un enjeu majeur pour la Région ; cette production d'énergie est une réelle opportunité pour le monde agricole afin de maîtriser et baisser les charges énergétiques, générer un complément et diversifier les revenus, et aider à la rénovation et à la construction de bâtiments. » rappelle Marie-Sophie LESNE Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France chargée de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche / Région Hauts-de-France.

La Convention prévoit également l'étude des filières agricoles compatibles avec l'agrivoltaïsme à l'exemple des fruits rouges où les éco-bénéfices existent.

La Convention Régionale Solaire Agricole Hauts-de-France, en 7 axes :

- Soutien au développement de la filière régionale ;
- Emergence de projets dont « l'accompagnement des projets agricoles et collectifs » avec environ 70 projets accompagnés par an ;
- Retours et partages d'expériences dont le « suivi technico-économique d'installations solaires par filière de productions agricoles » dont les filières prioritaires : avicole, porcine, bovine, endives, diversifications ;
- Expérimentation et innovation notamment sur les sujets du « stockage de l'énergie », de « l'autoconsommation collective et territoriale » et de « l'agrivoltaïsme » (association d'une production agricole et photovoltaïque sur une même surface agricole utile) ;
- Communication, notamment dans les salons et manifestations dédiés (Solar'Agri Days) ; Contribution aux politiques publiques
- Coordination de la convention.

Contacts PRESSE :

Chambre d'agriculture Hauts-de-France

Arnauld ETIENNE | Responsable d'équipe Energies

Port. : 06 89 17 78 76

Mail : arnauld.etienne@npdc.chambagri.fr

Fabien DUTERTRE | Conseiller énergie

Port. : 06 09 84 06 49

Mail : fabien.dutertre@npdc.chambagri.fr

Région Hauts-de-France

Peggy COLLETTE – EL HAMDY | Responsable du service presse

Port. : 06 75 93 38 28

Mail : peggy.collette@hautsdefrance.fr

Lucie MARCINIAK | Attachée de presse

Port. : 06 38 63 18 92

Mail : lucie.marciniak@hautsdefrance.fr